

Procès verbal de la séance inter comité Lully-Parc du 4 juin 1999.

Présents : Lully I Mme Perroud, M. Thullen.
Lully IIa
Lully IIb M. Baur.
Lully IIc M. Gosteli, M. Fichtner.

L'assemblée s'est déroulée selon l'ordre du jour proposé par Mme Perroud (ci-joint).
Les différents points ont été repris dans le désordre.

1.1 Electricité, éclairage

Qui désire remplacer M. Heinis pour les petits dépannages électriques?
C. Baur s'étonne de la hausse constante de la consommation d'eau et d'électricité.

K. Fichtner va s'occuper des 2 petits problèmes électriques en cours.

1.2. Maçonnerie de l'entrée Lully-Parc

K. Fichtner demande des devis pour faciliter l'accès aux boîtes aux lettres de l'entrée Lully-Parc.

3 solutions sont envisagées : meilleur accès en « escalier », tourner le bloc et surélévation, déplacer le bloc sur le muret de la dalle et supprimer le bloc initial.

1.3 Fuites

A suivre ponctuellement. Pas de gros travaux envisagés.

1.4 Peinture au sol

Effectuer un état des lieux des petits travaux à accomplir.

1.5 Matériel et outil d'entretien

Vérifier la fixation pour la prise de la tondeuse.

1.6 Local archives

Il a été décidé de créer un local d'archive dans le premier local d'électricité (en face Monin). C. Baur s'occupe de trouver une armoire au meilleur prix.

1.7 Pelouse et jardin

Quelqu'un pose la question par rapport à l'engrais. Faut-il en mettre ou non ?
Si oui, il faut aussi bien arroser et tondre plus souvent. R. Gosteli s'occupe de l'engrais. Un rappel dans les co-propriétés doit être fait pour le respect du tournus tondeuse.

1.8 Divers

G. Thullen propose d'installer un panneau de basket. L'idée n'est pas retenue au vu des nuisances sonores que cela va occasionner.

2.1 Vote proposition K. Fichtner

Déjà discuté en 1.2

2.2 **Achat lampadaire**

Voir 1.1

2.3 **Canalisations**

Mme Perroud doit annuler les contrats qui arrivent à échéance de la maison Amoudruz. Il a été décidé que la fréquence annuelle est pas nécessaire. Mme Perroud doit demander une réunion avec quelqu'un de chez Amoudruz pour discuter de ces contrats – fréquence.

2.4 **Entretien pelouse**

voir 1.7

2.5 **Trésorerie Lully-Parc**

Excellent travail de M. Anderson. Merci à lui.

2.6 **Informations des co-propriétés**

Demande est faite de bien vouloir distribuer à chaque co-propriété les PV des différentes assemblées générales. L'inter comité doit se renseigner qui est qui dans les co-propriétés.

2.7 **Divers**

La fête de Lully-Parc est à remettre au goût du jour. Quelle période choisir ? Début juin ou septembre ? A suivre pour 2000.

Réfléchir pour un prochain inter comité sur les « pouvoirs » (montants autorisés) et obligations de l'inter comité.

2.8 **Tournus de l'administrateur**

En fonction du PV de l'inter comité Lully-Parc du 13.10.1993 (ci-joint) nous constatons que la rotation mise en place n'a pas fonctionné. Lully I a fait 2 années supplémentaires. MERCI.

Rappel pour les années à venir :

- Lully IIa : 2000 et 2001 (2 années)
- Lully IIb : 2002 et 2003 (2 années)
- Lully IIc : 2004, 2005 et 2006 (3 années)
- Lully I : 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 (5 années)

L'assemblée est levée à 22 h 15. Un grand merci à Mme Perroud pour son accueil et son verre de l'amitié.

Pour le PV C. Baur

PV de la séance de Lully-Parc du 13 octobre 1993.

Présents : Mme Nicole Dupraz Lully I
M. Roland Aeby
M. Kurt Fichtner Lully IIc
M. Martin Balmer Lully IIa
M. Prior Lully IIa
M. Claude Baur Lully IIb

Ouverture de la séance à 20 heures.

Alimentation en gaz à Lully.

M. Aeby nous parle de ses contacts avec les SI pour une demande d'intention concernant le gaz à Lully. A suivre!

Cela pourrait concerner le gaz ménager comme les chaudières à gaz puisque plusieurs personnes se posent des questions quand à la durée de vie des dites chaudières. Il est donc bon d'avoir un ou plusieurs projets à l'avance en cas de problème définitif sur une chaudière. C'est dans cette direction que M. Fichtner va prendre rendez-vous avec la maison Stucker pour que nous puissions avoir un exposé des diverses possibilités de changements qui pourrait nous être proposés. Mme Dupraz, Messieurs Balmer, Prior, Baur sont dorés et déjà intéressés et doivent regarder au niveau de leurs copropriétaires, qui voudraient participer (apéritif pris en charge par Lully-Parc). Il est évident que ces participants devront redistribuer les informations.

Fer à béton apparents.

Concernant l'apparition de certains fers à béton sur les sols des garages, il a été décidé de les couper et de reboucher l'endroit. Travail à faire si possible au printemps.

Tournus des responsabilités Lully-Parc.

Claude Baur (Lully IIb) soulève le problème de l'inégalité des périodes de gestion. La proposition suivante a été retenue :

Lully I	:	5 années.	(17 maisons)	1993-1994-1995-1996-1997
Lully IIa	:	2 années.	(6 maisons)	1998-1999
Lully IIb	:	2 années.	(4 maisons)	2000-2001
Lully IIc	:	3 années.	(8 maisons)	2002-2003-2004

En conclusion Lully I vient de commencer son mandat, mais va le faire pendant 5 ans au lieu de 4 prévus initialement.